

***RAPPORT SUR LA MISE EN  
ŒUVRE DE LA POLITIQUE  
DE LA VILLE 2021  
A GENNEVILLIERS***

---



Référence :

- Loi Lamy du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine
- Articles L. 1111-2 et L. 1811-2 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015
- Contrat de ville 2015-2020 de Gennevilliers
- Annexe au contrat de ville 2015 – 2022 de Gennevilliers

La ville de Gennevilliers a signé fin 2015, aux côtés de 19 partenaires, son contrat de ville 2015-2020 pour préciser les grandes orientations de l'action publique au titre de la politique de la ville pour les 4 sites retenus en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Gennevilliers<sup>1</sup>. Ces quartiers prioritaires regroupent environ 15 000 habitants, soit un peu plus d'un tiers de la population communale, estimée à 43 000 habitants en 2012.





***STRUCTURATION DU CADRE  
STRATEGIQUE DU CONTRAT  
DE VILLE***

---



# Cohésion sociale

## EDUCATION, CULTURE, SPORT

### 1 – Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes dans un espace éducatif partagé entre parents et professionnels

- 1.1 Accompagner l'éveil des tout petits
- 1.2 Conforter la politique scolaire volontariste et lutter contre l'évitement scolaire
- 1.3 Prévenir et lutter contre les ruptures éducatives dans le primaire et le secondaire (décrochage scolaire, exclusions, violences, marginalisation)
- 1.4 Prévenir les comportements à risque et les violences chez les adolescents
- 1.5 Permettre aux parents d'investir un espace éducatif partagé

### 2 – Favoriser l'accès de tous les publics aux pratiques culturelles et sportives, « ici et ailleurs »

- 2.1 Valoriser et développer la diversité de l'offre culturelle et sportive du territoire
- 2.2 Mobiliser les différents relais pour encourager les habitant-e-s à se saisir de l'offre culturelle et sportive

## PROMOTION DE LA CITOYENNETE ET VALEURS REPUBLICAINES

### 5 – Encourager l'implication des habitants dans la vie locale, notamment celle des publics fragilisés

- 5.1 Permettre aux genevillois-es de mieux comprendre le rôle et le fonctionnement des institutions
- 5.2 Poursuivre le développement des démarches de démocratie participative et de participation des habitants tout en innovant
- 5.3 Valoriser et encourager les initiatives et engagements citoyens

### 6 – Développer un socle partagé de valeurs citoyennes pour mieux vivre ensemble

- 6.1 Lutter contre les stéréotypes et toute forme de discrimination
- 6.2 Valoriser la diversité et l'unicité des patrimoines et des mémoires pour vivre ensemble

## ACCES AUX DROITS

### 3 – Assurer l'accès aux droits de tous, en particulier les personnes isolées, âgées et précaires

- 3.1 Renforcer les réseaux entre les différentes institutions pour améliorer les prestations et l'orientation des usagers
- 3.2 Assurer l'accès aux droits des personnes ne maîtrisant pas la langue française
- 3.3 Assurer l'accès aux droits des personnes ne maîtrisant pas les outils numériques
- 3.4 Informer et intégrer les nouveaux habitants pour réduire le non recours aux prestations
- 3.5 Réduire les ruptures entre les usagers et le service public

## SANTE

### 4 – Promouvoir la santé par la prévention et le soutien aux professionnels de santé

Se référer au Contrat Local de Santé de Genevilliers qui constitue le volet santé du contrat de ville

## PREVENTION DE LA DELINQUANCE

### 7 – Prévenir l'ensemble des actes de délinquance

- 7.1 Développer l'accompagnement éducatif des adolescents pour prévenir le premier passage à l'acte délictueux
- 7.2 Prévenir la récurrence en soutenant des parcours individualisés d'insertion
- 7.3 Développer l'accompagnement des sortants de prison dans leur démarches de réinsertion

### 8 – Lutter contre les violences et accompagner les victimes

- 8.1 Lutter contre les violences faites aux femmes
- 8.2 Protéger les enfants et les jeunes des violences intrafamiliales

## Cadre de vie et renouvellement urbain

### 9 – Améliorer la gestion du cadre de vie et la tranquillité publique pour mieux vivre ensemble

- 9.1 Améliorer l'appropriation commune, partagée et sécurisée des espaces publics
- 9.2 Renforcer la gestion partenariale pour prévenir et traiter les dysfonctionnements et les incivilités
- 9.3 Mettre en cohérence mixité fonctionnelle et équipements de proximité
- 9.4 Mettre en place un dispositif de gestion du stationnement

### 10 – Promouvoir une qualité d'habiter pour tous

- 10.1 Lutter contre l'habitat privé dégradé et les précarités énergétiques
- 10.2 Développer une qualité de bâti et environnementale durable
- 10.3 Assurer le maintien de la biodiversité
- 10.4 Prendre en compte des continuités urbaines entre les quartiers

### 11 – Favoriser l'équilibre social des quartiers

- 11.1 Poursuivre la diversification de l'offre résidentielle
- 11.2 Répondre aux besoins des populations spécifiques
- 11.3 Mettre en place une politique de peuplement en direction des salariés du territoire
- 11.4 Rééquilibrer à l'échelle départementale et métropolitaine les structures d'hébergement collectif

### 12 – Développer la mobilité et l'accessibilité

- 12.1 Partager l'espace public entre tous les modes de déplacement
- 12.2 Développer les offres de service de mobilité
- 12.3 Renforcer l'offre de service des transports en commun vers les pôles générateurs d'emploi
- 12.4 Favoriser l'accessibilité aux équipements et services à la population

### 13 – Intervenir sur le quartier des Agnettes dans le cadre du NPNRU

- ↳ Voir le Protocole de préfiguration en annexe

## Développement économique et emploi

### 14 – Accompagner la construction et la sécurisation des parcours socioprofessionnels vers l'emploi

- 14.1 Renforcer les interventions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle
- 14.2 Intégrer les freins périphériques à l'emploi dans l'accompagnement complet proposé
- 14.3 Prendre en compte les difficultés en langue française dans les parcours d'insertion socioprofessionnelle et d'accès à l'emploi
- 14.4 Etoffer, structurer et rendre lisible le réseau des partenaires de la formation, l'insertion et l'emploi pour développer les complémentarités

### 15 – Faire converger les besoins des entreprises et les ressources du territoire

- 15.1 Valoriser l'image des quartiers et faire connaître les atouts du territoire et les actions de développement de l'économie et de l'emploi
- 15.2 Construire et renforcer les partenariats avec et entre les entreprises pour impulser une demande innovante visant à les rapprocher des compétences genevoises
- 15.3 Développer les compétences des publics pour une meilleure adaptation au marché de l'emploi genevois en particulier
- 15.4 Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations à l'emploi

### 16 – Soutenir la création et le développement d'activités économiques dans les quartiers en s'appuyant sur le tissu économique du bassin d'emploi

- 16.1 Proposer aux porteurs de projets un accompagnement clair, dès l'émergence du projet
- 16.2 Développer une offre d'immobilier d'entreprises adaptée à l'économie de proximité
- 16.3 Favoriser l'implantation et le développement, dans les quartiers, de structures et projets ESS, en lien avec les acteurs du territoire

***BILAN QUANTITATIF GLOBAL  
DE LA PROGRAMMATION  
DU CONTRAT DE VILLE 2021***

---

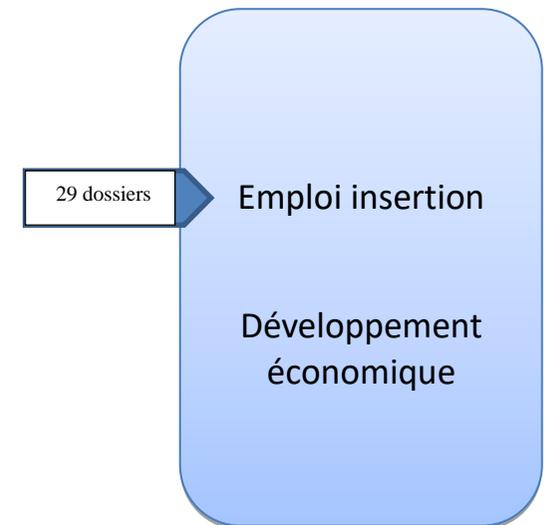
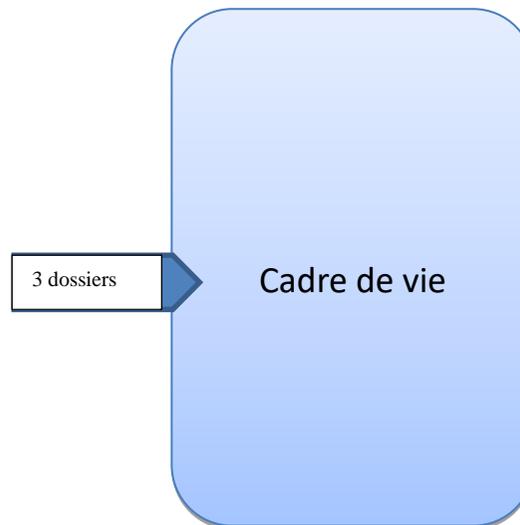
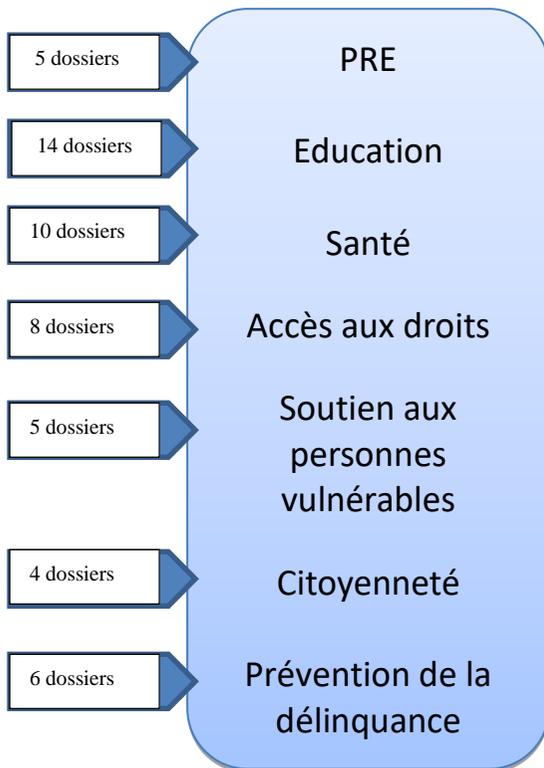


84 projets financés en 2021

Cohésion sociale

Cadre de vie  
renouvellement urbain

Développement de  
l'activité économique  
et de l'emploi

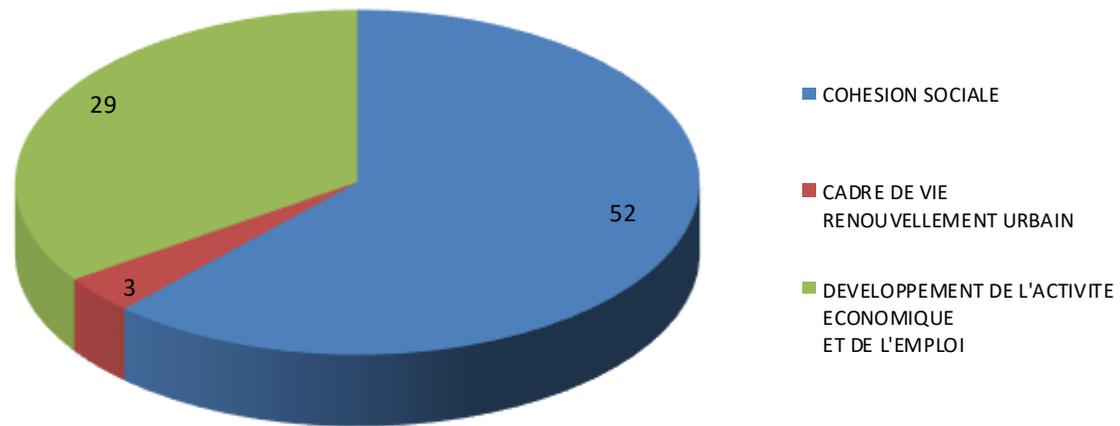


715 400€

15 000€

520 705€

## Nombre de projets financés par pilier en 2021

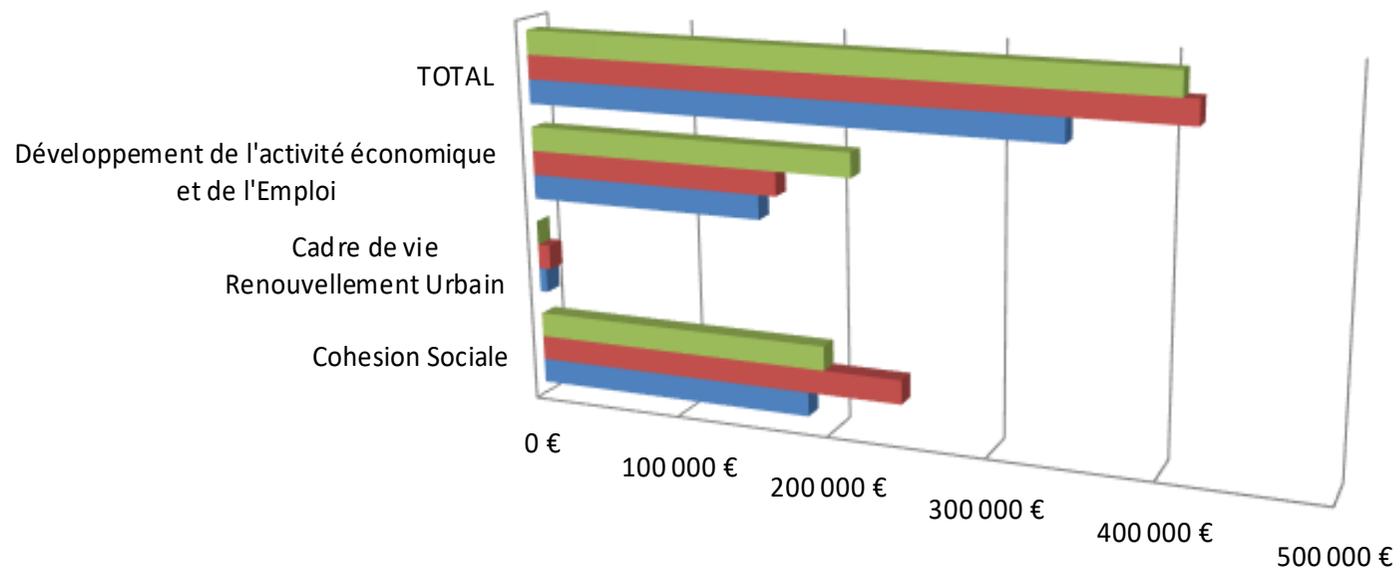


- 55 dossiers présentés par les associations et 29 dossiers ville soit 65% associations et 35% ville.

## Principaux financeurs de la Politique de la Ville pour 2021

|                                  |                                   |  |
|----------------------------------|-----------------------------------|--|
| <b>VILLE</b>                     | <b>AAP politique de la ville</b>  | 49 dossiers présentés<br>49 dossiers financés pour un total de <b>342 070€</b> |
|                                  | <b>PRE</b>                        | Financement ville pour un total de <b>280 472€</b>                             |
| <b>ETAT</b>                      | <b>AAP Politique de la ville</b>  | 58 dossiers présentés<br>55 dossiers financés pour un total de <b>330 000€</b> |
|                                  | <b>AAP DPV</b>                    | 7 dossiers financés pour un total de <b>76 000€</b>                            |
|                                  | <b>AAP PRE</b>                    | 37 dossiers présentés<br>37 dossiers financés pour un total de <b>309 000€</b> |
|                                  | <b>AAP FIPD</b>                   | 6 dossiers présentés<br>6 dossiers financés pour un total de <b>30 000€</b>    |
| <b>CONSEIL<br/>DEPARTEMENTAL</b> | <b>AAP politique de la ville</b>  | 29 dossiers présentés<br>29 dossiers financés pour un total de <b>385 905€</b> |
|                                  | <b>AAP prévention délinquance</b> | 6 dossiers présentés<br>6 dossiers financés pour un total de <b>21 500€</b>    |

## Répartition des financements par pilier en 2021

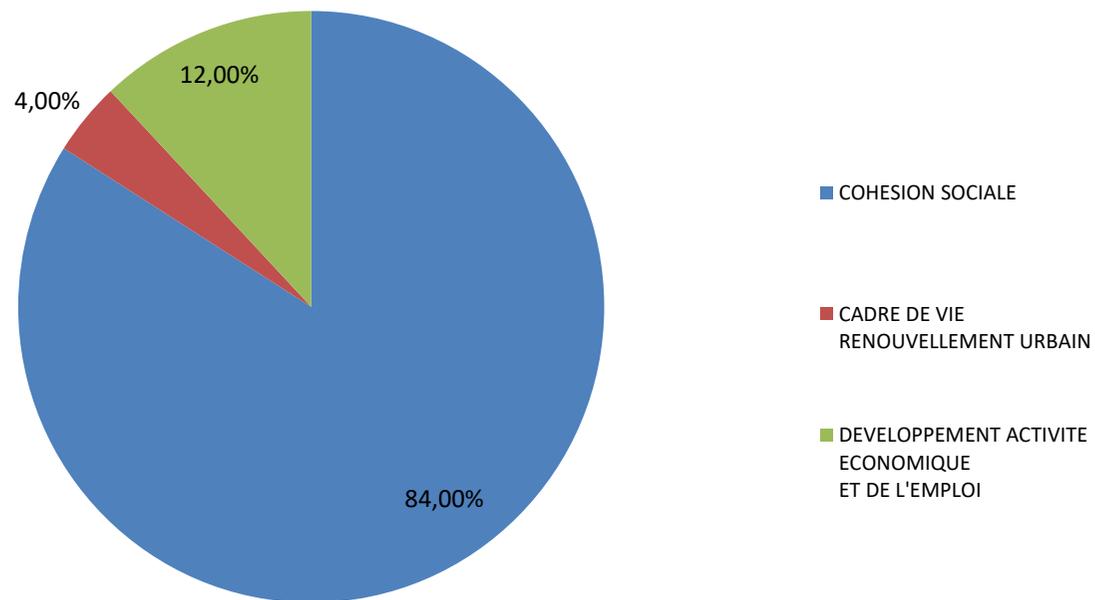


|               | Cohesion Sociale | Cadre de vie<br>Renouvellement Urbain | Développement de l'activité<br>économique<br>et de l'Emploi | TOTAL     |
|---------------|------------------|---------------------------------------|---|-----------|
| ■ Département | 194 200 €        | 0 €                                   | 213 205 €   | 407 405 € |
| ■ Etat        | 244 000 €        | 8 000 €                               | 165 000 €   | 417 000 € |
| ■ Ville       | 183 570 €        | 5 000 €                               | 153 500 €   | 342 070 € |

## Bénéficiaires des projets du contrat de ville en 2021

|  | Nombre de bénéficiaires | Pourcentage |
|--|-------------------------|-------------|
| <b>COHESION SOCIALE</b>                                      | <b>19892</b>            | <b>84%</b>  |
| - Education  | 2528                    | 13%         |
| - Santé  | 3816                    | 19%         |
| - Accès aux droits   | 7725                    | 39%         |
| - Soutien aux personnes vulnérables                          | 2778                    | 14%         |
| - Prévention de la délinquance                               | 1357                    | 7%          |
| - Citoyenneté  | 1688                    | 8%          |
| <b>CADRE DE VIE / RENOUVELLEMENT URBAIN</b>                  | <b>1009</b>             | <b>4%</b>   |
| - Vivre ensemble   | 365                     | 36%         |
| - Cadre de vie   | 644                     | 64%         |
| <b>DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI</b> | <b>2931</b>             | <b>12%</b>  |
| - Emploi insertion   | 2931                    | 100%        |
| - Développement économique                                   |                         |             |
| <b>TOTAL</b>   | <b>23832</b>            | <b>100%</b> |

### Nombre de bénéficiaires par pilier du CDV 2020



## Financement en investissement au titre de la politique de la ville 2021

### Quartier des Agnettes :

- Remplacement du parquet du gymnase Joliot Curie : **48 000€**

### Quartier du Luth :

- Nature en cours pour les groupes scolaires Jean Lurçat et Denis Diderot : **300 000€**

### Quartier des Grésillons :

- Remplacement de la moquette terrain 2 des Sévines : **85 000€**

DPV 2021 investissement : **433 000€**

## Financement des postes adultes relais en 2021

- 8 postes conventionnés : 157 300 €

**Total des financements 2021  
(Fonctionnement, Investissement, adultes relais) :  
667 200€**



***FOCUS SUR LA MISE EN  
ŒUVRE D'OBJECTIFS  
OPERATIONNELS DU PILIER  
COHESION SOCIALE***

---



## Encourager l'implication des habitants dans la vie locale, notamment celle des publics fragilisés

### 5.2 : Poursuivre le développement des démarches de démocratie participative et de participation des habitants tout en innovant

Le projet « De la fourche à la fourchette » est développé dans le QPV des Agnettes par *PikPik Environnement*. Il vise une prise de conscience des enjeux environnementaux en milieu urbain et aborde les problématiques de la nature en ville, l'alimentation et la prévention des déchets.

#### Contexte :

Il y a un manque de connaissance des habitants des Agnettes de l'offre associative autour de l'alimentation saine et durable et de la lutte contre le gaspillage existante dans leur quartier. Le quartier bénéficie de la présence de l'*Agrocité*, une structure ressource pour l'éducation au développement durable. Le lieu dispose de parcelles de jardinage collectif ou individuel ainsi que d'une cuisine, serre et espaces de rencontres. On y trouve par exemple des ventes de légumes et fruits produits biologiques à bas coût à l'Agrocité, et une distribution d'une AMAP, une épicerie associative « la Gennevilloise », plusieurs jardins partagés etc. Mais, une grande partie des habitant.es du quartier des Agnettes ne fréquentent pas ces lieux ressources et ne connaissent pas les possibilités pour manger mieux et moins cher qui sont à leur portée.

De plus, le quartier des Agnettes est visé par un projet de renouvellement urbain qui réservera une large part des futurs espaces publics à la nature en ville et au jardinage collectif.

#### Objectifs :

- Sensibiliser les habitant.es des Agnettes sur les sujets d'alimentation saine et durable
- Renforcer la dynamique locale et reconnecter les habitants avec les lieux ressources du quartier (Agrocité, jardins partagés, boutique la Gennevilloise) en faisant connaître ces structures aux habitants.

#### Contenu du projet :

Les ateliers menés dans le cadre de ce projet avaient pour but d'informer et de sensibiliser aux enjeux environnementaux et sanitaires liés à l'alimentation ; de la production des denrées alimentaires jusqu'à leur consommation.

Entre novembre 2021 et décembre 2021, plusieurs types d'ateliers ont été réalisés portant sur la production à la consommation alimentaire puis sur la réduction des déchets (environ 10 participant.es par ateliers).

Des parcours ont été planifiés pour les participant.es qui consistaient à suivre une succession de 3 ateliers :

- Atelier sur le jardinage au naturel au Jardin secret
- Atelier sur la consommation, la nutrition et les labels (bio, nutri-score etc.) à la Gennevilloise
- Atelier sur la réduction des déchets, le devenir des biodéchets et le compostage à l'Agrocité

Pour mener à bien ce projet dans une dynamique locale, 3 acteurs du quartier des Agnettes ont été sollicités : Le Jardin secret ( il s'agit d'un jardin partagé), la Gennevilloise et enfin l'Agrocité.

Cette série d'ateliers s'est vue proposée aux bénéficiaires des actions collectives du CCAS, menées par les assistantes sociales de la ville. Il s'agit d'un groupe d'un public adulte, modeste, relativement âgé et isolé majoritairement composé de femmes. Avec les interventions à l'Agrocité, un public plus large et familial a aussi été touché. Chaque atelier s'adressait à une dizaine de participant.es.

La première série d'ateliers avait pour thématique la saisonnalité et l'agriculture urbaine illustrées par le Jardin Secret. Nous avons pu découvrir ce lieu insolite et bénéficier d'une visite guidée. Les participantes ont pu poser de nombreuses questions pour comprendre comment cultiver une parcelle et y faire ses plantations. Nous avons également fait des activités ludiques autour de la saisonnalité des produits pour comprendre les enjeux environnementaux qui y sont liés.



Le deuxième atelier se déroulait à la Gennevilloise afin de faire découvrir aux habitants cette boutique associative à deux pas de chez eux. Le but de cet atelier était de comprendre comment fonctionne la chaîne de production (producteurs, manutention et stockage, traitement et conditionnement, distribution, consommation, fin de cycle de vie des produits) pour identifier les leviers d'actions. Pour donner suite à cette approche théorique, les participant.es ont réalisé en équipe des jeux et ateliers de réflexion sur les écogestes réalisables (avant, pendant et après les courses notamment) pour repartir avec une

liste d'actions concrètes. Des explications sur le fonctionnement du lieu ont été données pour permettre l'interaction avant de faire un atelier sur la composition d'un repas équilibré et les différents labels associés à l'alimentation.

Lors de l'atelier sur le compostage les participant.es ont pu profiter d'une visite de l'Agrocité, d'une présentation de l'aire de compostage et d'un atelier autour du devenir des biodéchets.



Perspectives :

Poursuite du projet en 2022 avec 2 types d'atelier : atelier cuisine à l'Agrocité et atelier pour sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

## Encourager l'implication des habitants dans la vie locale, notamment celle des publics fragilisés

### 5.3 : Valoriser et encourager les initiatives et engagements citoyens

#### Contexte :

Le journal du Luth écrit par un journaliste professionnel, existait depuis de nombreuses années. Le journal était peu lu par les habitant.e.s et permettait surtout de faire un retour sur les actions mises en place par les acteurs du territoire. Pour faire revivre le journal, l'agente de développement local et le Centre Social Aimé Césaire ont proposé aux jeunes du quartier de le rafraîchir entièrement d'écrire eux.elles mêmes les articles encadrés par le Bondy Blog et Banlieusard Nouveau.

#### Objectifs :

- Développer l'esprit critique des jeunes,
- Renforcer l'accès aux moyens d'information et de communication,
- Favoriser l'apprentissage de certaines compétences : écriture, aisance orale, réalisation de vidéo,
- Valoriser la participation des habitant.e.s.

#### Contenu du projet :

Pour le premier numéro du journal du Luth, un groupe de 10 jeunes âgés de 12 à 15 ont participé. Ils.elles ont tous décidé de participer au projet pour parler de leur quartier de façon positive et en donner une nouvelle image.

Le projet a permis de réaliser un premier numéro fin 2021 pour lequel les jeunes se sont retrouvés durant 6 séances de 2 heures entre octobre et décembre. Les sujets retenus dans le premier numéro étaient les suivants :

- Les missions des médiateurs sur le quartier
- Les ateliers mis en place dans les classes pour lutter contre les discriminations LGBT
- Reportage photo sur « la plaine » ; lieu de convivialité en pleine air
- Portraits de 3 mères du quartier et de leur engagement pour le quartier
- Portait d'un joueur de football « Romain Faivre » qui vient du quartier et qui joue maintenant en ligue 1
- Immersion au sein de l'épicerie du quartier « Chez Saïd »

Les jeunes ont également participé à la réalisation d'une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux de la ville pour montrer leur travail. La vidéo a eu un grand succès puisqu'elle a été visionnée 988 fois sur Facebook. Le travail des jeunes a largement été félicité dans les commentaires.

Une inauguration du premier numéro du journal du Luth a été organisée début 2022 pour découvrir le journal, la vidéo et le podcast enregistré dans les locaux du Bondy Blog en avant-première. Celle-ci a permis de rassembler les professionnels du collège Guy Moquet où sont scolarisés les jeunes, les autres services municipaux, un grand nombre de jeunes ainsi que les élu.e.s.

Le journal du Luth a été distribué chez l'ensemble des habitant.e.s du quartier, mais a également été mis en ligne sur le site de la ville, distribué dans des structures d'accueil, auprès des élu.e.s et conseillers municipaux. Le projet a permis de valoriser le travail des jeunes qui sont maintenant connus sur l'ensemble du quartier et une partie de la ville de Gennevilliers. Le média le bondy blog a également salué l'engagement des jeunes en faisant un post sur leurs réseaux sociaux.

#### Bilan et Perspectives :

Le premier numéro a eu un grand succès auprès des habitant.e.s et des professionnels. Il a contribué à changer l'image du quartier et celles des jeunes. Cela a également permis aux jeunes qui ont travaillé sur le projet de voir leurs quartiers différemment.

Le projet sera renouvelé par les jeunes en 2022. Pour ce second numéro qui paraîtra en juillet, les jeunes veulent travailler sur l'image du quartier. Ils ont été très choqués, par le visionnage du documentaire Banlieue, réalisé au Luth par Hervé Chaballier et Gilles de Maistre et diffusé sur Canal + en juin 1989. Ce documentaire avait donné, en effet, une très mauvaise image au quartier du Luth. Conscients de leur pouvoir d'agir, ils et elles ont pensé donc le second numéro comme un contre-discours, loin du traitement médiatique dégradant de l'époque.

# Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes dans un espace éducatif

## 1.1 : Accompagner l'éveil des tous petits

## 1.5 : Permettre aux parents d'investir un espace éducatif partagé

### Contexte :

Il s'agit d'un projet de « Garderie Ephémère » mis en place par l'E2S SCOP PETITE ENFANCE en collaboration avec le Centre Social et Culturel Aimé Césaire.

### Objectifs :

- Permettre aux parents de se dégager du temps pour effectuer des démarches administratives, pour se rendre à un entretien, pour chercher du travail ou entamer un parcours d'insertion.
- Permettre aux parents de se dégager du temps pour participer à des ateliers proposés par le centre social (type couture, sport, ateliers vie quotidienne)
- Faciliter la conciliation entre vie familiale et vie sociale ; en renforçant la place des femmes dans la vie citoyenne et l'accès à la formation et l'emploi.
- Contribuer à l'égalité des chances et participer à la réduction des inégalités territoriales
- Favoriser l'épanouissement, l'éveil et la socialisation du jeune enfant par un accueil individualisé en milieu collectif avant une entrée en école maternelle

### Contenu du projet :

L'action s'est déroulée à raison d'une fois par semaine à l'Espace Aimé Césaire pour des accueils de 3h, hors vacances scolaires. Un binôme de professionnelles de la petite enfance (EJE + AEPE) se déplace en camion transportant tout le matériel nécessaire à l'aménagement et la sécurisation de l'espace pour l'accueil d'un groupe de 12 enfants maximum.

### Le projet permet :

- pour l'enfant : de travailler sa capacité à appréhender la séparation avec le parent en vue de la préparation à l'école maternelle
- concernant le lien parents-enfants : l'ensemble des familles disent que la séparation est beaucoup plus simple qu'avant, que leur enfant ne pleure plus. L'autre fort constat est une meilleure intégration des règles de vie en commun, plus de partage et d'interactions entre les enfants.

### Voici ci-après le détail de la mise en œuvre d'une garderie type :

- Rituels d'arrivées et de départ
- Un temps de collation
- Activités créatives
- Une semaine dédiée à un fruit, une semaine par cycle.
- Une fête de fin de cycle

Le projet est coconstruit avec l'Espace Aimé Césaire, qui réserve 6 places pour la mise en place de ses activités. Les partenaires de l'insertion socioprofessionnelle du territoire réservent également 6 places pour permettre à leurs usager.e.s d'effectuer leurs démarches en vue d'une reprise d'activité professionnelle.

Il y a 2 cycles d'inscription à l'année à l'issue desquels sont organisées 2 commissions d'attribution en présence des partenaires du projet (afin de faire un point sur les familles et prioriser les inscriptions sur le cycle suivant).

On compte 34 familles accueillies :

- 4 familles sont monoparentales
- 9 familles touchent le RSA
- 7 familles sont hébergées dans des structures d'accueil.
- 14 familles habitent au sein de quartier prioritaire de la ville.

### Bilan et perspectives :

Les éléments de bilans :

- Les partenaires prescripteurs en 2021 ont été : l'Espace Aimé Césaire, la CAF, la PMI, l'espace insertion, la maison des familles.
- Les familles sont assidues avec un taux de fréquentation de 70% en moyenne
- En 2021, une seule commission de suivi a été organisée en janvier.
- La directrice du pôle parentalité de l'ES SCOP PETITE ENFANCE a rencontré la maison des parents, le CIDFF 92, la PMI, le relais parental « passerelle 92 » de la croix rouge afin d'approfondir le partenariat sur ce territoire.

Les indicateurs d'impact montrent que les motivations des familles sont de pouvoir engager des démarches socio-professionnelles et obtenir un soutien à la parentalité, première marche pour se projeter dans une reprise d'activité. On peut noter que 2 familles ont pu reprendre le travail grâce à la garderie éphémère.

S'agissant de la mise en réseau des partenaires du territoire, en 2021, les orientations ont été réparties comme suit, sur les 34 familles accompagnées :

- 11 étaient orientées par l'Espace Aimé Césaire,
- 3 étaient orientées par la CAF,
- 16 étaient orientées par la PMI.
- 2 par l'Espace Insertion
- 2 par la Maison des Familles

On peut souligner qu'un enfant suivi au Centre Médico-Psychologique (CMP) pour qui la séparation était très difficile a été accueilli en 2021. Le médecin a conseillé une inscription en garderie éphémère pour l'aider à se développer et s'épanouir. Avec le temps, les accueils se passaient de mieux en mieux. Les professionnelles de la garderie éphémère sont entrées en contact avec le médecin pour que l'Éducatrice puisse réaliser un écrit professionnel qui sera ajouté au dossier MDPH pour effectuer la demande d'une AESH pour son entrée à l'école maternelle. La garderie a ainsi permis de créer du lien pour accompagner au mieux cette famille.

Après avoir été accueilli à la garderie éphémère, certaines familles ont eu accès à un mode de garde pérenne ou à une entrée en Toute Petite Section (TPS). On compte 2 familles qui ont obtenu une place en crèche et une autre mère qui a eu une place en TPS de maternelle pour sa fille.

L'objectif pour l'année à venir est de renforcer les liens entre la garderie et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), mais aussi, de plus et mieux communiquer sur les activités proposées par le Centre Social auprès des familles.

## Promouvoir la santé par la prévention et le soutien aux professionnels de santé

### 4.1 : Promouvoir la santé périnatale, accompagner les jeunes parents pendant la période 0-6 ans.

#### Contexte :

A Gennevilliers, avec un taux de natalité de 19 % (2012 à 2017) contre 15 % dans les Hauts-de-Seine (HDS), un contexte socio-démographique et des données préoccupantes en santé périnatale, cette dernière représente un enjeu majeur sur la ville.

Les données sanitaires, sociales et démographiques disponibles dressent un constat préoccupant de la santé périnatale sur le territoire communal, concernant entre autres la parentalité et la santé de l'enfant en bas âge avec des vulnérabilités importantes :

- Le taux de mortalité infantile est de 5,1 pour 1000 naissances sur la période de 2014 à 2016, restant très supérieur à celui du département de 2,9. (*La santé périnatale en Île-de-France, ARS, 2016*)
- Le taux de prématurité augmente passant de 6,3 % en 2007 à 7,2 % en 2014-2016 (HDS = 6,6 %) (*La santé périnatale en Île-de-France, ARS, 2016*)
- Les mères sont relativement jeunes, avec une part des mères âgées de moins de 17 ans de 0,15 % (HDS = 0,07 %) et une part des mères âgées de moins de 25 ans de 14% (HDS = 6,7 %).
- Les familles monoparentales et familles nombreuses sont également largement représentées avec respectivement 21,4 % de familles monoparentales (dont 3,3% d'hommes seuls avec enfants) et 18,8 % des familles ayant 3 enfants ou plus (contre 10,2 dans les Hauts-de-Seine).

Il est démontré qu'il existe un lien entre la précarité, les soins périnataux et la santé (Zeitlin et al, 1998) ainsi que les caractéristiques sociales des individus qui influencent sur les niveaux de mortalité et de morbidité périnatale (Kaminski et al, 2000). Il est également noté que l'accouchement prématuré est plus représenté chez les mères vivant dans les quartiers prioritaires des villes (L. Labeur et al 2006) et que les facteurs nutritionnels et environnementaux ont eux aussi un fort impact sur le développement du fœtus et de l'enfant (prématurité, petits poids de naissance, malformation) (McIntire et al. ,1999 ; Kramer et al.,22000 ; Barouki et al., 2012)

Dans les crèches et écoles maternelles, les partenaires observent également des carences de sommeil, du surpoids, des carences éducatives et un nombre significatif de familles avec un réseau social peu développé (incluant les familles monoparentales, mais pas seulement), avec un niveau d'études peu élevé et une situation sociale vulnérable.

On observe par ailleurs un désengagement progressif du Département dans ces missions ; traduit notamment par une baisse de la capacité d'accueil des PMI départementales.

Les interventions précoces constituent une des stratégies efficaces pour agir sur les déterminants sociaux et développer des conditions de vie favorables pour les familles et les enfants.

Ainsi, le contrat de ville a soutenu le projet autour de la santé périnatale qui vise à accompagner les jeunes parents résidants dans les quartiers prioritaires et leurs enfants en bas âge (0 à 6 ans) et de créer un réseau de professionnels autour de la santé périnatale.

#### Objectifs :

- Améliorer la santé périnatale et du jeune enfant
- Renforcer l'accompagnement des familles à la parentalité pendant la période périnatale de 0 à 3 ans

#### Contenu du projet :

Le programme « Devenir Parents et prendre soin de son enfant de 0 à 6 ans » est un projet en plusieurs volets complémentaires. Il s'inscrit dans une stratégie de renforcement de la prévention de la santé périnatalité sur le territoire. Il se situe ainsi à l'intersection entre les structures de prévention telles que les PMI (Protection Maternelle Infantile) et les dispositifs d'accompagnement à la parentalité déployés notamment par le PRE (Projet de Réussite Educative).

Depuis 2016, une équipe pluriprofessionnelle (auxiliaires de puériculture, infirmières puéricultrices, psychologue, médecins, gynécologues, conseillères conjugales, diététiciennes) mène des actions de promotion de la santé auprès des familles en situation de vulnérabilité ayant des enfants en bas âge. Il s'agit alors de développer les compétences parentales et de fournir aux parents des outils et connaissances pour le bon développement de l'enfant.

Ce programme est destiné aux femmes, femmes enceintes (seules ou en couple), parents de nouveaux nés et/ou jeunes enfants (< 6 ans). Chaque séance est coanimée par un professionnel de l'équipe du projet et un professionnel de la structure accueillante, selon le lieu d'intervention. Les ateliers durent 1 h 30.

Sur 2021, la mise en œuvre du projet a été bousculée par les restrictions sanitaires dues à la crise COVID-19. Les structures accueillantes ont été fermées au public ou n'accueillaient pas de public.

- Action 1 : Ateliers de santé proposés dans les PMI et structures partenaires

Nombre de personnes bénéficiaires : 72 parents

Les ateliers proposés portent sur des thématiques qui correspondent aux besoins exprimés des familles. 9 ateliers thématiques existent et sont listés ci-dessous, en « surligné », les ateliers menés sur l'année 2021 :

- **Mes questions santé pendant la grossesse**
- **Mes questions autour de l'allaitement**
- **« Bébé arrive ! Comment l'accueillir ? » :**
- **« Papa, Maman, qu'est-ce qu'on mange ? »**
- **« Parents, enfants, un cadre pour bien grandir »**
- **Mon enfant est malade, que faire et où aller ?**
- **Vos enfants et les écrans : votre place ?**
- **Enfants d'ici, parents d'ailleurs, qu'ai-je envie de transmettre à mon enfant ?**
- **Quelle contraception après l'accouchement ?**

En 2021, la crise sanitaire a nécessité un ajustement des ateliers. L'équipe intervenante a proposé des ateliers à distance, mais ceux-ci ont été arrêtés rapidement. L'équipe et les parents ont évalué ces ateliers à distance comme inadaptés du fait de la fracture numérique pour la population visée. L'équipe a fait le choix de privilégier le présentiel.

Face aux besoins d'ouvrir des espaces d'échanges avec les jeunes parents éloignés du soin en cette période de crise, la Direction Municipale de la Santé et de la Prévention (DMSP), porteuse de ce projet, a autorisé la mise en place d'atelier en présentiel moyennant une jauge maximale à 6 personnes (2 professionnels et 4 parents).

Ainsi, 16 ateliers ont été animés et 72 parents en ont bénéficié. Trois ateliers ont été annulés la veille ou le jour-même de la date prévue, pour cause d'absentéisme. Le taux d'absentéisme reste important après cette période de crise sanitaire.

- Action 2 : Animer de la formation et des sensibilisations auprès des professionnels de proximité

Formations en direction des professionnels : reportées à 2022

Agir sur l'environnement de l'enfant est une stratégie de promotion de la santé reconnue. Ainsi, ce projet prévoit un volet formatif pour les professionnels de santé et les intervenants de proximité. L'objectif de ces formations annuelles étant que les professionnels disposent de méthodes et d'outils utilisables au quotidien.

Début 2021, la crise sanitaire empêche les équipes de se regrouper, la formation n'a pas pu se réaliser. Il est prévu pour 2022 deux formations : repérage de la dépression post-partum et repérage des troubles autistiques précoces.

- Action 3 : L'animation d'un réseau sur la ville

Nombre de réunions de réseaux : 4

La ville dispose de nombreux aménagements, services et actions déployés sur la ville autour de la prévention et la prise en charge médico-sociale (PMI municipales et départementales, maison des familles, service prévention santé, service de la petite enfance, RAM, réseau périnatalité, etc.). Cependant, il est exprimé certains freins à l'utilisation des ressources à savoir : la difficulté d'identifier et de se repérer dans toutes ces offres, d'articuler entre les différentes structures les actions et le manque de connaissances des habitants sur celles-ci.

L'équipe du projet « santé périnatale », qui existent depuis 2016, travaille donc à « *faire réseau* » à l'aide du groupe « santé périnatale » qui compte plus de 20 professionnels de différents secteurs. Il est animé par le Contrat Local de Santé.

L'objet est de mieux communiquer sur les dispositifs existants, les collaborations et les adressages aux structures adaptées. Chaque année des points de rencontre sont organisés pour réfléchir au projet et améliorer l'accompagnement des jeunes parents.

En 2021, le groupe « santé périnatale » s'est réuni à plusieurs reprises pour écrire une stratégie d'amélioration de la santé périnatale sur 5 ans dans le cadre du renouvellement du contrat local de santé. Le programme décrit y a été réaffirmé.

#### Bilan et perspectives :

Pour 2022, la reprise des ateliers de manière plus régulière dans les PMI est prévue.

L'équipe de santé périnatale souhaite développer les actions « d'aller-vers » au sein des quartiers prioritaires de la ville (QPV) pour collecter les besoins des parents et proposer des ateliers qui correspondent à leurs attentes. Des premiers partenariats sont déjà identifiés : la maison des familles et certaines écoles maternelles.

Le déploiement du projet s'appuiera également sur les données fournies par l'Observatoire Local de Santé, nouveau dispositif qui verra le jour en 2022-2023 et qui sera un moyen d'aller au plus près des populations cibles.

De plus, le projet prévoit de développer des nouveaux axes d'interventions, notamment autour de la période de la grossesse.

## Assurer l'accès aux droits de tous et toutes, en particulier les personnes isolées, âgées et précaires

### 3.3 Assurer l'accès aux droits des personnes ne maîtrisant pas les outils numériques

#### Contexte :

Malgré une pratique importante des réseaux sociaux par les jeunes (Facebook, Twitter, Snapchat), ces derniers restent nombreux à être touchés par la fracture numérique. Dès qu'il s'agit de recherche d'emploi, d'accès aux droits, ils sont, en effet, vite démunis et en difficultés pour recourir aux outils numériques.

Ainsi, certains jeunes qui ne sont pas équipés d'ordinateurs, de tablettes ou de Smartphones, ou qui rencontrent des difficultés avec la langue française ou encore qui manquent de formation à l'utilisation des nouvelles technologies se retrouvent empêchés de réaliser certaines démarches d'insertion : candidater à des offres d'emploi en ligne, participer à des entretiens à distance, déclarer leurs impôts, rédiger un CV et une lettre de motivation, envoyer un courriel...

L'absence de maîtrise de l'outil informatique devient, donc de plus en plus, un facteur aggravant d'exclusion et un frein à l'insertion de ces jeunes. Ce constat est d'autant plus marquant au sein des jeunes qui résident en quartier « Politique de la ville ».

La mission locale a donc élaboré, depuis quelques années, l'action « A la recherche de mon identité numérique » auprès de ce public.

#### Objectifs :

- Travailler l'insertion sociale et professionnelle des jeunes à travers une approche du monde numérique
- Contribuer à réduire la fracture numérique
- Faire découvrir, également, les métiers du numériques ou des métiers qui utilisent le numérique

#### Contenu du projet :

La Mission Locale dispose d'un cyber espace muni de 20 ordinateurs connectés à Internet. Cet espace est ouvert du lundi au vendredi sur les horaires d'ouverture de la Mission Locale.

Afin que les jeunes puissent utiliser ces ordinateurs en toute autonomie et effectuer les démarches nécessaires à leur insertion, des initiations et des formations à l'utilisation des fonctionnalités de base d'un ordinateur et à la navigation Internet, sont mises en place.

La Mission Locale est aussi équipée de tablettes pour favoriser l'appropriation d'outils numérique par les jeunes lors d'ateliers spécifiques (Coup de Pouce vers l'Emploi, Acteur et Ambassadeur de son Alternance, Garantie Jeunes...).

Les jeunes sont initiés à la bureautique, à l'utilisation de sites dans le cadre de leur recherche d'emploi, de formation et d'accès aux droits (Pôle Emploi, Indeed, LinkedIn, CPF) et à l'utilisation d'outils de communication à distance (Teams/Zoom).

Il est également abordé, la question de l'identité virtuelle. Les jeunes sont sensibilisés aux enjeux de l'e-réputation et pour mieux en appréhender les risques.

A travers des exemples concrets, ils apprennent à faire de cette e-réputation un atout dans leur recherche d'emploi. Ils sont initiés aux stratégies de Personal Branding afin de prendre en main leur communication personnelle (orale, écrite ou numérique) pour se démarquer et se faire connaître sur le marché du travail.

Des centres de formation et des entreprises sont également sollicitées pour faire découvrir les métiers du digital au public jeunes et créer des vocations.

### Bilan et perspectives :

En 2021, 82 jeunes, 31 femmes et 51 hommes ont participé à l'action soit 164% de l'objectif fixé. Cette action, mise en œuvre pour participer à réduire la fracture numérique chez les jeunes a permis à l'ensemble des participant.es de progresser dans l'utilisation des outils numériques. Ils, elles ont aussi découvert des sites utiles à leur parcours d'insertion et ont également abordée, la question de l'identité virtuelle. L'initiative sera renouvelée en 2022.

***FOCUS SUR LA MISE EN  
ŒUVRE D'OBJECTIFS  
OPERATIONNELS DU PILIER  
CADRE DE VIE ET  
RENOUVELLEMENT URBAIN***

---

# Améliorer la gestion du cadre de vie et la tranquillité publique pour mieux vivre ensemble

## 9.2 Renforcer la gestion partenariale pour prévenir et traiter les dysfonctionnements et les incivilités

### Embellissement du mail piétons aux Grésillons

#### Contexte :

Le mail piéton qui chemine sur 950m du nord au sud du quartier des Grésillons revêt différentes « ambiances ». Pour la petite histoire, ce mail a été réalisé au fur et à mesure d'espaces libérés, après démolitions de logements sur plusieurs décennies. D'où cette impression parfois, de sinuosité à certains endroits. C'est un espace partagé à usage des piétons et vélos (piste cyclable). Il relie deux grandes places, et croise neuf rues en perpendiculaire. Il est très emprunté aux heures d'entrée et de sortie des classes. Il conduit à 3 groupes scolaires, ainsi qu'à une station de Métro et à la gare routière. De part et d'autre, se trouvent des pavillons et des logements collectifs, ainsi que de nombreuses « dents creuses ».

#### Objectifs :

- renforcer le lien entre les acteurs du cadre de vie
- permettre l'appropriation et l'embellissement de l'espace public par toutes et tous
- utiliser l'espace public comme lieu de rencontres intergénérationnelles et partagé par tous
- lutter contre un sentiment d'insécurité
- Améliorer la qualité des espaces publics vieillissants
- Améliorer l'image du quartier

Ces objectifs répondent aux attentes identifiées par les habitant.es du quartier, le bailleur Gennevilliers Habitat et les agents de proximité (gardiens de bailleurs, agents de propreté...)

#### Contenu du projet :

Le projet s'est structuré autour de 3 moments importants au cours de l'année 2021.

- Un diagnostic en marchant, entre la place du « cadran solaire » et la place Indira-Gandhi :

Il a été programmé dans la continuité du travail mené par le « collectif propreté Grésillons », collectif d'habitants du quartier Grésillons, qui a pour objectif de lutter contre les incivilités : déchets et encombrants ainsi que les déjections canines, sur l'espace public. Leurs actions ont débuté en 2019.

Cette déambulation s'est déroulée le 25 mars 2021. Elle s'est faite avec un groupe de 5 habitant.es accompagné.es par l'agente de développement local. Durant ce cheminement, les habitant.es ont eu pour mission de définir les « ambiances, les perceptions », au regard de la propreté, de la présence de végétaux, de l'envie de s'y arrêter ou pas... A l'aide d'une grille et de fiches, chacun.e a pu noter ou dessiner ses impressions et ses ressentis, les points positifs et négatifs, tout au long du parcours. Ils ont également pu observer précisément les usages à une heure de forte fréquentation

- Une réunion constitutive d'un programme d'actions concrètes :

À la suite de ce diagnostic en marchant, une réunion s'est tenue avec 8 habitant.es le 26 mai suivant. Une analyse du diagnostic a été réalisée. Il en est ressorti que la partie sud du mail piétons était jugée « trop sale, tristounette, à l'abandon, sombre...et la moins agréable ». Les habitant.es ont donc souhaité mener un projet d'embellissement de cette partie. Cette partie du mail s'étend sur 130m. Il a donc fallu définir une priorité. Leur choix s'est porté sur l'entrée du mail. Un passage plus étroit long de 50m encadré par 7 colonnes et des grillages.

A la question « Comment aimeriez-vous transformer l'ambiance du passage ? » les réponses ont été : « Y mettre du soleil, de la lumière, un arc en ciel, des végétaux, de la gaieté, de la couleur...peindre avec les enfants du quartier. ». Le projet « embellissement du mails piétons » a été lancé à ce moment-là. Il a ensuite fallu inclure et travailler le projet avec le bailleur, propriétaire « des murs » et leurs gardiens, et mobiliser les riverains, les structures de loisirs et le centre social du quartier.

- L'installation de « fleurs de bois » :

Les réunions de concertation et de co-construction du projet se sont poursuivies, avec les différents acteurs mobilisés, jusqu'à la fin de l'année 2021. La perspective étant de réaliser des fresques végétales sur les sept colonnes au printemps 2022, avec les habitant.es. Parallèlement, des ateliers ont eu lieu au centre culturel et social tout au long de l'hiver 2021 sur les périodes de vacances scolaires d'octobre avec des familles et durant les ateliers « Vieillir en bonne santé » avec des séniors, les jeudis après-midi. Douze fleurs en bois colorées et surdimensionnées ont été conçues à l'issue de ces ateliers. Elles ont ensuite été installées sur les grilles du passage en fin d'année, par les familles. Elles étaient accompagnées de deux panneaux relatant avec photos et texte la chronologie des ateliers, et l'ambition du projet en cours, à savoir « L'embellissement du mail piétons ».

#### Bilan et perspectives :

Le projet artistique de mise en peinture des sept colonnes a été réalisé du 4 au 7 mai 2022, sur une période de vacances scolaires, avec l'appui technique et avisé d'un artiste local. Ce sont plus de 60 personnes de tous âges, riverains, voisins ou personnes de passage... qui se sont relayées durant 4 jours pour mener à bien ce projet, sur le patrimoine du bailleur. Ce projet coconstruit en totalité (thèmes des visuels, échanges avec l'artiste, choix des couleurs et peintures, achat du matériel, gestion du budget...réalisation) avec les habitant.es a été inauguré quelques jours après lors d'un déjeuner participatif. Visible de tous au quotidien, l'ensemble des réalisations n'a subi aucune dégradation à ce jour. A noter : l'enthousiasme et la grande satisfaction de l'ensemble des participants à ce projet. Il a été valorisé via le journal de quartier. Un film retraçant le stage peinture a également été réalisé par le service communication de la ville afin de garder une trace vivante de ce beau projet fédérateur.

Fort de cette expérience, le bailleur a souhaité que le projet se poursuive. Un autre site du mail a été choisi pour être embelli. Il devrait se réaliser en 2023.

## Améliorer la gestion du cadre de vie et la tranquillité publique pour mieux vivre ensemble

### 9.3 Mettre en cohérence mixité fonctionnelle et équipements de proximité

#### Construction d'une crèche au Luth

##### Contexte :

Dans le cadre de la signature de la convention de municipalisation des crèches signée en novembre 2012 entre la Ville de Gennevilliers et le Département des Hauts-de-Seine, la reconstruction totale de la crèche du Luth est prévue.

Le projet comprend la construction d'une crèche et une halte-garderie implantées dans un seul et même bâtiment. L'accueil des deux entités distinctes, l'établissement d'accueil pour jeunes enfants et la crèche de l'association Plein Grès (déjà présente sur le site actuel) se fera sur deux niveaux (R+1) avec une surface totale de plancher de 1177 m<sup>2</sup>.

L'établissement municipal comme c'est le cas aujourd'hui, comptera 60 berceaux. La crèche de l'association Plein Grès passera de 15 à 20 berceaux.

Le projet prévoit la mutualisation d'espaces ; le local poussettes, la lingerie, le local poubelle, la salle de réunion et la salle de motricité.

Les deux structures disposeront de leur propre cuisine.

Des places de stationnement seront aménagées sur la parcelle.

Le bâtiment respecte la réglementation thermique RT2012 avec une amélioration souhaitée de -10%.

Seront installés :

- Un bassin de récupération des eaux pluviales ;
- Une centrale de traitement d'air double flux avec gestion de la ventilation selon la détection de présence ;
- Des éclairages à Led ;
- Des volets roulants.





Bilan et perspectives :  
Poursuite des travaux en 2022 pour livraison prévue au 1er trimestre 2023

### 12.3 Renforcer l'offre de service des transports en commun vers les pôles générateurs de déplacements et d'emploi

Reprise de la circulation du bus 235 dans le quartier du Luth

#### Contexte :

La ligne de bus 235 emprunte un itinéraire allant de la station Asnières-Gennevilliers – Gabriel Péri (au pôle gare bus à Asnières-sur-Seine en connexion avec la ligne 13 de métro) jusqu'au terminus Colombes- Europe (à Colombes).

Sur la commune de Gennevilliers, il circule presque exclusivement sur des voies structurantes (avenue Gabriel Péri, rue Jean Jaurès, avenue Lucien Lanternier) lui permettant de desservir les franges de plusieurs quartiers.

Le quartier du Luth (QPV) était le seul quartier à être traversé par ce bus.

Depuis des altercations survenues respectivement en 2011 et en 2012 entre des jeunes du quartier du Luth et des employés de la RATP sur le parcours de la ligne de bus 235, cette dite ligne ne traversait plus le quartier du Luth et empruntait l'avenue Lucien Lanternier, en lieu et place de l'avenue des Lots Communaux, des rue Jean Perrin et Eugène Delacroix, ainsi que l'avenue du Luth. Cela représentait 6 arrêts « supprimés » au sein du quartier.



- |  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  | Quartier/ QPV du Luth                                  |  | Métro Les Courtilles                       |
|  | Itinéraire ligne 235                                   |  | Arrêts desservis sur le secteur            |
|  | Itinéraire dévié ligne 235                             |  | Arrêt provisoire lié à la déviation sur le |
|  | Itinéraire provisoirement supprimé ligne 235 (en 2012) |  | Arrêts non desservis suite à la déviation  |

Depuis, la ville de Gennevilliers, travaillait sur le retour de la desserte de cette ligne 235 dans le quartier du Luth ; des réunions se tenant à intervalle régulier entre les élu.es et les représentants de la RATP.

De plus, de nombreuses actions ont été initiées, menées et réalisées par la ville, mais également en partenariat avec le commissariat, afin de sécuriser et faciliter le passage des bus, dans le quartier :

- Travaux de réaménagement de certaines voies de circulation (rue Perrin et Delacroix),
- Installation de la vidéo protection (10 caméras sur le parcours) ainsi que de la verbalisation arrivant directement aux agents de police nationale,
- Embauche d'Agents de la Surveillance de la Voie Publique (ASVP) assermentés au Centre de Sécurité Urbaine (CSU) de la ville
- Tests de circulation réalisés en situation réelle afin de valider que les aménagements réalisés par la ville permettent de circuler sans difficultés

Une forte demande des habitant.es s'est exprimée pour un retour du bus, notamment les personnes âgées et les usager.es avec enfants.

Afin de préparer la reprise de la traversée du bus dans le quartier, l'organisation d'évènements a été décidée :

- Une rencontre sur l'espace public lors du marché avec des agents de la RATP (printemps 2021)
- Dans le cadre du forum de l'emploi, une présentation des métiers de la RATP au public Gennevillois, suivi d'un mini forum d'emploi sur les offres d'emploi disponibles (automne 2021)
- Avec les jeunes du Club ados, une visite du Centre bus à Asnières-sur-Seine avec l'intervention d'un agent de la RATP pour sensibiliser aux bons comportements dans les transports (Automne 2021)

### Bilan et perspective :

Depuis octobre 2021, la ligne 235 traverse à nouveau le quartier du Luth tous les jours de la semaine sur une amplitude horaire allant de la prise de service jusqu'à 20h. A partir de cette heure jusqu'à la fin de service, la ligne repasse alors par la déviation le long de l'avenue Lucien Lanternier longeant le quartier du Luth.



### Itinéraire

- ① Asnières-Gennevilliers Les Courtilles
- ② Le Luth
- ③ Cité du Luth Verlaine
- ④ Villebois Mareuil
- ⑤ Le Village
- ⑥ Deslandes

## Promouvoir une qualité d'habiter pour tous

### 10.2 Développer une qualité de bâti et environnementale forte

Engagement du processus de requalification de logements locatifs sociaux en BBC Effinergie Rénovation sur le quartier des Agnettes

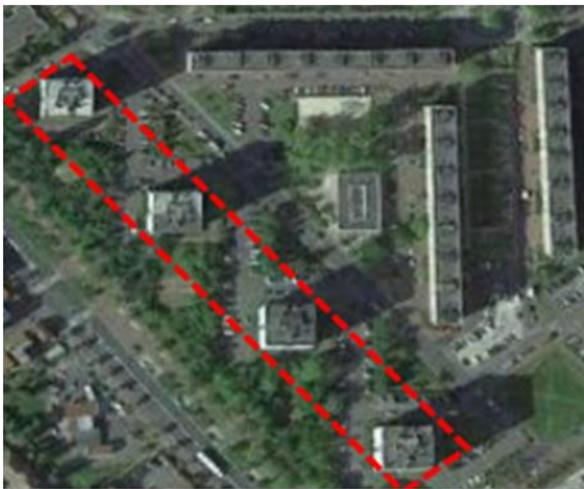
A l'automne 2014, le quartier des Agnettes est désigné comme un des secteurs de la commune en géographie prioritaire puis il sera retenu parmi les 200 quartiers prioritaires NPNRU d'intérêt national. Le périmètre NPNRU concerne une grande partie de la superficie du périmètre QPV Agnettes.

Dans le cadre de ce projet de renouvellement urbain, les réhabilitations de logements constituent un enjeu fort pour le changement d'image du quartier.

La réhabilitation de 7 immeubles (soient 761 logements) est prévue dans le programme.

La première phase de réhabilitations concerne les 4 des 5 tours longeant la rue des Agnettes (la démolition de la 5ème étant prévue dans le cadre du NPNRU). Il s'agit des immeubles situés respectivement au 1, 3, 5 et 7 rue des Agnettes.

Chacune de ces tours compte 102 logements.



Vue aérienne immeubles rue des Agnettes devant être réhabilités



Perspective immeubles rue des Agnettes devant être réhabilités

Ces immeubles sont parmi les derniers du quartier à n'avoir jamais fait l'objet d'une opération de réhabilitation, excepté un renouvellement des menuiseries dans les années 1990. Une transformation des performances énergétiques de ces bâtiments est l'un des enjeux principaux d'une réhabilitation exemplaire et pérenne qui permettra au secteur de s'intégrer, sans décalage de qualité urbaine et énergétique, aux futures constructions neuves en accession, organisées en vis-à-vis de ces bâtiments.

Un important travail de concertation avec les locataires de ces tours a été engagé dès le début de la réflexion sur leur devenir dans le quartier.

Cette période de concertation a démarré dès 2018 avec la constitution d'un groupe de travail et l'organisation de réunions publiques visant à échanger sur le projet. L'objectif final étant d'avoir l'accord écrit des locataires après présentation du programme de travaux, du calendrier et des évolutions des loyers et des charges.

La dernière réunion publique avant démarrage des travaux a eu lieu en septembre 2021 afin de présenter le projet tel que voté et validé par les locataires.

Le programme prévu cible les certifications suivantes :

- Certification Cerqual « NF Habitat »
- Label BBC Rénovation : passage de l'étiquette énergétique E à C (Cep existant = 267 kWhep/m<sup>2</sup>shon/an -> Cep projet = 97 kWhep/m<sup>2</sup>shon/an)

Un travail sera engagé avec des associations pour sensibiliser aux économies d'énergies et arriver à estimer au plus près les charges finales réelles. Livret d'information remis aux habitants détaillant les dispositions environnementales de l'opération et les bonnes pratiques comportementales.

Le programme de travaux vise notamment à :

- L'amélioration de l'aspect architectural de l'enveloppe du bâtiment et la performance énergétique par :
  - Isolation des façades par l'extérieur
  - Remplacement des étanchéités de toitures
  - Intégration des loggias dans les logements
  - Création de prolongements extérieurs (balcons)
  - Restructuration et extension des logements du dernier étage en duplex
  - Remplacement des menuiseries extérieures
  - Mise aux normes électriques
  
- Améliorer les systèmes par :
  - Suppression des chauffe-bains et création d'un réseau d'ECS collectif sur réseau de chaleur urbain
  - Mise en place d'une ventilation mécanique
  - Remplacement des ascenseurs
  - Création de désenfumages et d'éclairages de sécurité et rénovation des colonnes sèches
  - Remplacement du système de contrôle d'accès et d'interphonie en vidéophonie
  - Création de nouveaux réseaux de distribution (eau froide, eau chaude, gaz (partiel))
  - Création de nouveaux réseaux d'évacuation (eaux usées, eaux vannes, eaux pluviales)
  
- Améliorer le confort
  - L'accessibilité et la requalification des espaces communs (remplacement des portes palières, rénovation des halls et escaliers, requalification et mise en accessibilité des espaces communs RDC et de la loge
  
  - L'embellissement des parties communes et privatives (remplacement des équipements sanitaires ; rénovation des revêtements des pièces humides : sols, murs et plafonds

## Favoriser l'équilibre social des quartiers

### 11.2 Répondre aux besoins des populations spécifiques

Réalisation de travaux d'adaptation du logement aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Lorsque le locataire d'un logement est en situation de handicap ou de perte d'autonomie, des travaux de transformation du logement peuvent être engagés.

Dans le patrimoine du bailleur social Gennevilliers Habitat, des travaux ont été réalisés dans les quartiers QPV. Ils ont représenté 96 chantiers pour l'année 2021.

Les interventions ont porté sur les parties privatives avec :

- 58 remplacements baignoires/douches
- 13 procédures de sécurisation et d'accessibilité (barres d'appui, automatisation robinetterie, seuils, portes et fenêtres, lavabo)
- 6 surélévations de WC
- 18 motorisations volets
- 1 logement témoin (Alzheimer et PMR)

Concernant les parties communes, l'accessibilité a été améliorée avec la mise en place de 12 volées d'escalier (dans 12 halls d'immeubles) pour leur sécurisation.

***FOCUS SUR LA MISE EN  
ŒUVRE D'OBJECTIFS  
OPERATIONNELS DU PILIER  
DÉVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE ET EMPLOI***

---

## Accompagner la construction et la sécurisation des parcours socioprofessionnels vers l'emploi

### 14.1 Renforcer les interventions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle

#### Contexte :

Gennevilliers Insertion, hors du dispositif PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), reçoit des personnes de tous les quartiers de la ville.

La volonté poursuivie à travers ce projet est d'accentuer l'intervention auprès des publics issus des QPV pour lutter efficacement contre l'exclusion et la distance ressentie entre les QPV et le reste du territoire. Cela est réalisé à travers le projet intitulé « Aide au retour à l'emploi des publics habitant en QPV (Hors PLIE) ».

La Mission locale a donc élaboré un projet visant à favoriser la rencontre des jeunes avec le monde économique dans le but d'optimiser l'accès aux formations en alternance pour les jeunes qui résident en quartier « Politique de la Ville ».

#### Objectifs :

- Réduire toute forme de discrimination à l'égard des habitants des QPV en proposant une offre d'insertion spécifique et en facilitant l'accompagnement et la construction de parcours vers l'emploi
- Accueillir sans distinction de statut tout.e genevillois.e en recherche d'emploi
- Intervenir auprès des publics QPV en maillage avec les partenaires actifs des quartiers prioritaires. A noter, les partenaires du projet sont : la DDEI, la Mission Locale, Pôle Emploi, l'Espace Insertion et les structures de proximité situées dans les QPV
- Accompagner les personnes dans leur projet d'insertion professionnelle via : l'accès au Libre-service (ordinateurs, photocopieuse, internet, téléphone), les rendez-vous réguliers d'aide au retour à l'emploi, le diagnostic socio-professionnel, les ateliers techniques de recherche d'emploi, les rendez-vous CV et LM, les actions collectives, les forums thématiques, etc...

Cet environnement partagé par d'autres chercheurs d'emploi aux profils hétérogènes favorise les échanges et l'entraide.

#### Contenu du projet :

En 2021, Gennevilliers Insertion a accueilli et suivi 360 personnes (hors accompagnement PLIE) dont 151 participant.e.s habitant en QPV (42%) avec la répartition suivante :

- Par quartiers (QPV) : 57% Agnettes, 22 % Grésillons et 21 % Les Courtilles
- Par sexe : 58% de femmes et 42% d'hommes.

- *L'Espace Conseil* a accueilli et suivi 131 participant.e.s dont 43 résidents en QPV pour des entretiens assurés par les conseillers. Les objectifs de ces entretiens sont :

- d'échanger avec un conseiller sur son projet professionnel, sa recherche d'emploi, et si besoin, d'être orienté vers d'autres associations, structures, des interlocuteurs spécialisés, autres dispositifs adaptés d'accompagnements renforcé
- de travailler sur les techniques de recherche d'emploi, de faire un point sur sa situation, de préparer un entretien d'embauche

- *L'Espace Cyberbase - Multimédia* a accueilli 229 usager.e.s dont 119 résidents en QPV pour effectuer leurs recherches d'emploi ou de formation, des démarches administratives

(actualisation, CAF, demande d'extrait de casier judiciaire...), rechercher des informations sur les entreprises, préparer un entretien, repérer un trajet,...

La majorité des personnes utilisant ce service sont demandeuses d'aides pour mettre en forme un document, être guidées dans l'utilisation d'internet et des e-démarches (inscription et actualisation sur le site de Pôle Emploi, candidature en ligne sur les sites de recrutement, ...)

Bilan et perspectives :

En 2021, les objectifs fixés à 80 personnes attendues sur l'action ont été largement dépassés avec 151 accueillies.

Gennevilliers Insertion et les partenaires du projet maintiennent une volonté forte de développer un projet qui s'adresse et accompagne toujours plus d'habitant.e.s des QPV parmi les usagers de Gennevilliers Insertion. La pérennisation des financements dédiés permettra de maintenir une action continue et répondant à la logique de parcours de ces publics.

L'action « aller vers » les publics les plus fragilisés est un axe d'intervention réaffirmé en 2022 au travers de cette action notamment.

## Accompagner la construction et la sécurisation des parcours socioprofessionnels vers l'emploi

### 14.1 Intégrer les freins périphériques à l'emploi dans l'accompagnement complet proposé

#### Contexte :

A Gennevilliers où le taux de chômage avoisine les 20%, le pourcentage de chômeurs atteint 23 à 24% dans certains quartiers et tout particulièrement DANS les quartiers « Politique de la ville ». Population moins formée, moins qualifiée, les personnes issues de ces quartiers sont de facto les premières touchées lors des crises sociales. Ce constat s'est vérifié lors de la crise Covid. Les difficultés accrues d'accès à l'emploi ont aggravé donc les difficultés sociales des résidents de ces quartiers. Gennevilliers Insertion a ainsi vu dans ses structures les demande d'intervention liées aux problématiques alimentaires se démultiplier. Les personnes verbalisent le fait que leur situation de précarité s'accroît et que la question de se nourrir est désormais une réalité. Ne pas pouvoir se nourrir ou devoir arbitrer des choix de dépenses sur ce volet constituant un frein réel à la démarche d'insertion professionnelle pour les personnes qu'ils accompagnent.

Face à cette situation, en 2021, Gennevilliers Insertion a élaboré une nouvelle action dénommée : « Levée du frein alimentaire dans les parcours d'insertion vers l'emploi des personnes résidents en QPV ».

#### Objectifs :

- Agir sur le frein " se nourrir" pour les habitant.es des QPV en démarche d'insertion professionnelle.
- Accompagner l'autonomie financière et alimentaire dans la démarche d'insertion.

#### Contenu du projet :

En partenariat avec l'association « NoName Charity », deux journées de distribution de colis d'aide alimentaire ont été, ainsi, organisées en direction des résidents QPV suivies par Gennevilliers Insertion ainsi que par les partenaires de l'insertion et de l'emploi du territoire. Les colis d'aide alimentaire étaient constitués de produits d'alimentation courante (épicerie sèche, produits frais, alimentation jeunes enfants, boissons, lait...)

#### Bilan et perspectives :

Cette action a trouvé sa pleine résonance dans le contexte pandémique. Le nombre de bénéficiaires a été sous-estimé initialement. L'impact de la crise sanitaire sur le marché économique a réduit, en effet, la majeure partie des bénéficiaires à une situation d'extrême précarité (perte d'emploi, ralentissement de revenus, arrêt de formation, suspensions de droits ou de rupture d'accès aux droits...) fragilisant davantage les résidents QPV.

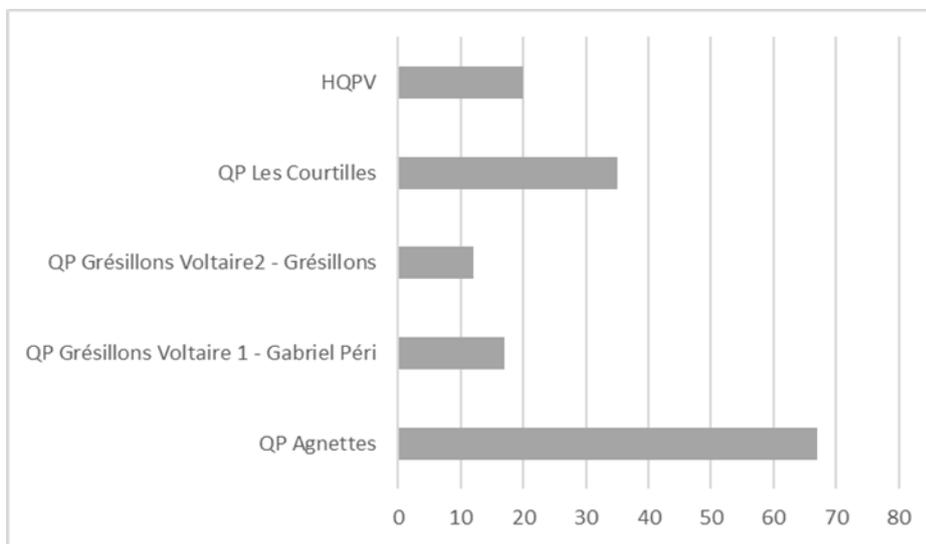
151 personnes résidents des QPV et accompagnées par les structures d'insertion ont ainsi bénéficié de cette action dans le cadre de leur parcours d'inclusion sociale et professionnelle.

103 Colis d'aide alimentaire remis le 14 juin 2021

85 Colis d'aide alimentaire remis le 09/07/2021

37 personnes ont participé aux 2 journées de distribution, typologie du public bénéficiaires :

- 62 % de femmes
- 38 % d'hommes
- 7 % de moins de 25 ans
- 93 % ont plus de 25 ans
- 100 % sont accueillis et accompagnés dans leurs démarches d'inclusion sociale et professionnelle.



L'action ne sera pas reconduite en 2022 car elle répondait à un besoin contextuel lié à la crise du COVID-19.

***POINT D'ETAPE SUR  
AVANCEMENT DU NPNRU DES  
AGNETTES***

---

Suite à l'examen du dossier NPNRU Agnettes de l'EPT Boucle Nord de Seine en Comité d'engagement (CE) de l'ANRU tenu le 1<sup>er</sup> juillet 2019, un travail d'ajustements sur les montages techniques, financiers et opérationnels a été mené par la Ville et les maîtres d'ouvrages impliqués dans le projet en 2020.

Compte tenu de l'enveloppe financière plafond fixée par l'ANRU pour le projet à l'issue du CE, des négociations et arbitrages ont été nécessaires en 2021 afin d'obtenir la validation des aspects techniques et financiers inscrits dans le futur dossier de Convention pluriannuelle NPNRU.

Fruit de ce travail, la rédaction du projet de Convention a eu pour objectif de fixer les engagements contractuels des différentes parties prenantes (ANRU, porteur de projet, maîtres d'ouvrage...) pour la durée de mise en œuvre du projet de renouvellement urbain et prévus pour un lancement des opérations au plus tard à fin décembre 2024.

Les négociations ont porté sur les points suivants :

- Les opérations d'ingénierie
- Le niveau de subvention des démolitions
- L'aménagement et la requalification des espaces publics
- La reconstitution de l'offre de logements sociaux
- Les coûts de requalifications de certains immeubles de logements sociaux
- Le parking silo
- Les équipements publics de proximité

Elles ont conduit à sélectionner des interventions prioritaires pouvant être réalisées sur le calendrier de la Convention pluriannuelle et à différer, dans le cadre d'une clause de revoyure fixée à échéance 2022, celles qui restent nécessaires ou indispensables au changement d'image du quartier.

De ce fait, les objectifs opérationnels du projet urbain identifiés sur les secteurs à interventions urbaines prioritaires dans le projet de Convention sont les suivants :

- Diversifier l'offre de logement pour favoriser une plus grande diversité sociale par la création de nouveaux programmes de logements et ainsi passer à 78% de logements sociaux et 22% de nouvelles offres
- Réaliser des réhabilitations ambitieuses visant l'objectif thermique BBC et l'amélioration du confort des logements des 4 tours 1,3,5, et 7 dites des « nouvelles Agnettes » et l'immeuble Marcel Lamour mais également des deux immeubles pair et impair de l'avenue du 8 mai 1945
- Réaliser des démolitions ciblées sur les patrimoines sociaux pour remédier aux dysfonctionnements urbains
- Réaliser la reconstitution de toute l'offre sociale démolie sur le territoire communal dans le cadre de la programmation prévisionnelle de logements sociaux
- Requalifier et mettre en valeur les équipements par la reconstruction du groupe scolaire Joliot-Curie, la restructuration-réhabilitation de l'école Henri-Wallon et la création du futur Équipement Multifonctionnel Culturel et Intergénérationnel (EMCI)
- Requalifier les voiries, les hiérarchiser, en améliorer les liaisons : l'avenue du 8 mai 1945 devient l'artère principale du quartier, à la croisée des principaux sites de constructions nouvelles, de centralité commerciale et de desserte du cœur de quartier par la ligne de bus n°366.
- Requalifier l'axe nord/sud par la création d'une nouvelle voie et d'une coulée verte enrichissant la trame verte, qui assure l'ouverture du quartier sur le sud

- Implanter un centre d'affaires en partie Nord Est du quartier et à proximité de la gare Grand Paris Express Les Agnettes en rez-de-chaussée des nouvelles parcelles à bâtir.
- Relocaliser l'offre sportive existante : déplacements du plateau sportif de l'angle Wallon pour réaliser un parking silo, ainsi que de celui situé au sud de l'immeuble Victor Hugo pour réaliser un city stade à l'extrémité de la coulée verte.
- Réaliser un parking silo innovant (250 places) pour réduire l'impact de l'automobile, apporter une réponse à la clarification des espaces publics et résidentiels et leur requalification paysagère et offrir des places de stationnement pour les patrimoines réhabilités et résidentialisés présentant un déficit de places.

Parmi ces opérations contractualisées certaines pourraient toutefois être réévaluées dans le cadre de clauses de revoyure.

Les opérations inscrites en clauses de revoyure, et donc non inscrites dans le projet de convention, pourront être étudiées préalablement ou au moment du point d'étape d'avancement du projet prévu à échéance 2022.

Elles portent sur :

- La réhabilitation ambitieuse des immeubles du 8 mai 1945 pair et impair
- Les opérations de démolitions sur la base des coûts réels obtenus à la suite de la remise des Appels d'Offre
- L'opération de démolition -percée centrale de l'immeuble Victor Hugo
- Les 92 logements en reconstitutions de l'offre de logement sociaux démolis correspondant au périmètre de l'opération de démolition percée centrale Victor-Hugo
- La construction de logements en locatif libre au profit d'Action Logement au titre des contreparties foncières à l'emplacement de la percée centrale Victor-Hugo en pignon de l'immeuble et une autre plus au sud le long de la future voie nord Sud
- Les aménagements d'espaces publics et de voiries complémentaires non-inscrits dans l'opération d'aménagement d'ensemble du projet de convention, mais qu'il conviendrait de réaliser pour finaliser correctement le projet et répondre à l'ambition recherché dans ses objectifs opérationnels et urbains
- Les aménagements d'espaces publics et de voiries complémentaires (environ 5 500 m<sup>2</sup>), de places et espaces publics (environ 1 300 m<sup>2</sup>) et les parcs et jardins et jardins partagés (7 500 m<sup>2</sup>) non financés dans la convention mais nécessaire pour finaliser le projet
- Les aménagements de voiries et d'espaces publics liés à la percée centrale Victor Hugo conditionnés par les scénarios d'évolution du secteur et de l'immeuble

## ***APPEL A PROJET 2022***

---

# Appel à projet 2022 : 93 projets proposés

Cohésion sociale

Cadre de vie  
renouvellement urbain

Développement de  
l'activité économique  
et de l'emploi

